

Le 20 janvier 2018 à Montréal, Canada, le Conseil National de la Diaspora Canadienne (CNDC) a été institué et les règles de fonctionnement ont été adoptées. Cette décision appartient aux associations non gouvernementales des membres de la communauté, originaires de la République de Moldavie.

Le CNDC a été conçu pour harmoniser et coordonner les activités des ONG et des groupes communautaires. Son but est d'améliorer la visibilité des activités économiques, mais aussi de promouvoir les valeurs culturelles nationales. De plus, grâce au CNDC, nous pourrions maintenir une relation permanente avec la République de Moldavie, coopérer avec le bureau de la diaspora, l'Ambassade de la République de Moldavie au Canada et avec d'autres partenaires institutionnels de Moldavie et du Canada.

Le projet initié par Mme Ala Mîndicanu, docteur en sciences économiques, experte en communication, présidente de la Communauté Moldave du Québec, a été soutenu par le Bureau pour les relations avec la diaspora et financé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (l'OIM Moldavie), une structure des Nations Unies.

Plusieurs représentants du secteur associatif de Montréal, Edmonton, Calgary, Laval étaient présents à la table ronde des associations de la diaspora canadienne.

Les participants ont été accueillis par les invités d'honneur : Son Excellence Mme Ala Beleavschi, l'Ambassadrice de la République de Moldavie au Canada, Mme Ioana Gabriela Costache, Consul Général de Roumanie à Montréal, Mme Olga Coptu, directrice du Bureau pour les relations avec la Diaspora, M. Ghenadie Crețu, coordonnateur du Programme Migration et Développement, Mme Magda Popeanu, vice-présidente du Comité Exécutif de Montréal, Mme Corina Luca-Haiduc, présidente de l'Association Culturelle Roumaine, M. Vlad Birladeanu, promoteur des vins moldaves, Edmonton, Canada.

Plus de trente participants présents à cet événement ont échangé leurs expériences en précisant le besoin d'une collaboration et d'une communication efficace entre les associations.

Madame Ala Mîndicanu a été élue par consensus en tant que directrice générale du Conseil

National de la Diaspora Canadienne. Le CNDC a débuté ses activités le jeudi 25 janvier 2018. La première réunion a eu lieu pour élaborer le programme d'activités 2018-2019.

L'évènement de création du CNDC a été transmis en direct à la télévision grâce au soutien de l'équipe technique formée par Ray Roth et Mike Farcas de Mike TV productions. Le caméraman Anatolie Ciobanu a également contribué au support photo-vidéo de l'évènement.

La création du Conseil National de la Diaspora Canadienne n'est qu'un début pour renforcer les activités de l'association de la diaspora dans le monde. Les principes de base de cette organisation doivent être une solidarité communautaire, une communication efficace, une collaboration horizontale entre les associations et les partenaires institutionnels.

L'organisation de l'évènement a été possible grâce au programme gouvernemental « Les groupes d'excellence de la Diaspora », qui fait partie du programme « Diaspora Engagement HUB ». Ce dernier a été réalisé par le BRD et l'OIM Moldova, dans le cadre du projet « Renforcer les capacités de développement de la Moldavie en créant des partenariats entre la diaspora et le pays d'origine ». Cet évènement a été financé par le Fonds pour le Développement International de l'OIM.